

Brèves nouvelles de la



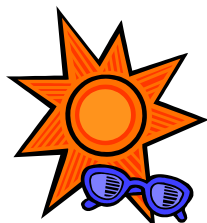
En cette (presque) fin d'année, nous avons le plaisir de vous faire parvenir nos « Brèves », un peu plus longues que d'habitude, actualité oblige...

Vous pourrez y trouver des informations sur les 5 thèmes suivants :

- ✓ Information sur le collège Jean Moulin
- ✓ Information sur le nouveau rythme scolaire
- ✓ Enseignement des langues vivantes dans les élémentaires à Chaville
- ✓ Information sur le futur centre ville
- ✓ Evolution des transports scolaires à Chaville

Si vous souhaitez approfondir l'un de ces points, obtenir d'autres informations, ou même nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

Ecole Anatole France Ecole du Muguet Ecole des Iris	Catherine Béal	Tel : 01 47 50 14 23 beal_mc@hotmail.com
Ecole Paul Bert Ecole des Pâquerettes Ecole des Jacinthes	Joceline Bruyère	Tel : 01 47 50 99 15 fcpechavillepaulbert@free.fr
Ecole Ferdinand Buisson Ecole des Myosotis	Agnès Rousset	Tel : 06 60 92 71 84 agnes.rousset@laposte.net



Nous vous souhaitons à tous, petits et grands
une très bonne fin d'année scolaire,
et d'excellentes vacances d'été !

**Et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée,
le 29 août prochain !**



Information sur le projet Centre-ville de Chaville

Il y a un an, le projet de création d'un centre-ville à Chaville a été approuvé par le Conseil Municipal.

Ce projet prévoyait notamment la destruction des actuelles écoles Paul Bert (16 classes élémentaires) et Pâquerettes (7 classes maternelles), au profit de la création d'une nouvelle école, plus grande (17 et 8 classes respectivement), pour tenir compte de l'accroissement de population lié au projet d'une part, et à l'édification de nouveaux immeubles, actuellement en cours, notamment rue du Pavé des Gardes.

Depuis, sur le conseil de l'Education Nationale qui désapprouve la création d'ensembles scolaires de trop grande taille, la future école s'est vue amputer de 5 classes (2 classes élémentaires et 3 classes maternelles), ce qui la ramène à 15 classes élémentaires et 5 classes maternelles. S'il paraît effectivement raisonnable de créer une école de taille moyenne, comment sera-t-il possible de scolariser tous les enfants du quartier ? La seule réponse apportée actuellement dans le projet est de modifier la carte scolaire, ce qui impliquera, pour certaines familles des déplacements plus importants.

Aujourd'hui, nous n'avons pas l'assurance que ce redécoupage ne se fera pas au détriment des enfants et des parents Chavillois. Si tel est le cas, il faudra trouver d'autres solutions, associées ou non au remaniement de la carte scolaire. Par exemple, agrandir une des écoles maternelles d'accueil (mais cela implique des travaux supplémentaires...), ou bien, revenir sur le nombre de classes prévu dans le nouvel établissement du centre-ville, au moins pour le nombre de classes élémentaires.

La surface au sol allouée à cette future école vient d'être augmentée de 400 m², par l'intégration du terrain situé au-dessus de l'ensemble scolaire cédé par l'OPIEVOY.

Toutefois, cet effort ne sera peut-être pas suffisant si l'augmentation des classes dans cet établissement s'avère nécessaire.

La FCPE s'inquiète également de la disparition du centre de loisirs de l'école maternelle des Pâquerettes, qui ne sera pas réintégré dans le nouveau groupe scolaire. A ce jour, nous ne savons pas s'il pourra trouver un lieu d'accueil. En revanche, nous accueillons favorablement le maintien de la MJC au cœur de ce quartier, comme cela avait été discuté lors de la présentation publique du projet.

La FCPE tient à réaffirmer son souci de maintenir, voire de développer l'accueil des enfants sur la commune, au risque, sinon, de la faire vieillir artificiellement. Il nous paraît beaucoup plus important de créer un centre-ville vivant grâce à notre jeunesse (école agréable à vivre et MJC), et non pas uniquement grâce à des commerces, ou à un hôtel qui ne concernera que des personnes de passage, donc non investies dans notre ville.

En conséquence, la FCPE demande fermement le maintien, dans le projet définitif du centre ville, d'une école de taille suffisante pour accueillir les futurs élèves, ainsi que d'un pôle d'accueil des jeunes.



Enseignement des langues vivantes dans les écoles élémentaires à Chaville

Depuis quelques années, l'enseignement des langues vivantes dans les écoles primaires à Chaville ne commence pas en début d'année scolaire comme les autres matières. Afin que ce dysfonctionnement ne se reproduise plus, nous agissons depuis plusieurs années pour tenter de l'améliorer :

2004 : Nous avons écrit, en octobre 2004, une lettre à l'inspectrice de l'Education Nationale, Mme Cazals, co-signée par les trois associations de parents d'élèves, pour que l'enseignement des langues démarre enfin. Début novembre 2004, les associations de parents d'élèves ont rencontré Mme Cazals, et ce n'est qu'après la Toussaint que les cours de langues ont débuté.

2005 : Nous avons écrit, en juin 2005, une lettre à l'inspectrice d'académie, co-signée par les trois associations de parents d'élèves, pour que la rentrée 2005 se passe mieux. Mais, à la rentrée scolaire 2005, nous constatons de nouveau que les langues ne débutent pas en septembre, et ce n'est qu'une semaine avant les vacances de la Toussaint que les cours commencent.

2006 : Le 13 mai 2006, les trois associations de parents d'élèves ont rencontré Mme Dutilleul, nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Chaville, afin que dès maintenant, des actions soient menées pour un démarrage plus précoce des langues à la rentrée 2006. Lors de cette réunion, Mme Decol-Baron (chargée de la mise en place de l'enseignement des langues) et Mme Dutilleul ont expliqué que, malgré leur bonne volonté, la circonscription de Chaville manque de moyens. C'est pourquoi nous envisageons d'adresser une nouvelle lettre à l'Inspecteur d'académie.

Le compte rendu de la réunion du 13 mai 2006 sera affiché dans nos panneaux et nous continuerons à vous tenir au courant.

Les péripéties du Chavilbus

Comme vous l'avez peut être constaté cette année, le service du Chavilbus rouge n'a pas toujours été conforme à l'attente des parents.

Le mercredi 26/04, une réunion de travail avec les représentants des différentes associations de parents d'élèves, de Véolia transport, de la Mairie et de la communauté Arc de Seine a eu lieu, afin de coordonner les horaires du Chavilbus avec les horaires d'entrée et de sortie des établissements scolaires desservis par ce transport (Ecole Anatole France, collège Jean Moulin, collège/Lycée St Thomas).

En tenant compte des contraintes de ces différents établissements scolaires, il a été proposé une nouvelle réorganisation de la grille horaire pour le Chavilbus rouge. Cette grille devrait être communiquée auprès de chaque famille, dans le Chaville magazine, et affichée à chaque point d'arrêt.

Au cours de cette réunion, nous avons également insisté sur le respect des horaires et demandé qu'à chaque arrêt de bus du quartier de l'Ursine, des traversées piétonnes soient matérialisées, et le poteau de l'arrêt Anatole France soit repositionné au droit du zébra et de l'abribus.



Deux directeurs font « l'école buissonnière »

La FCPE souhaite une bonne et longue retraite aux deux directeurs d'école qui nous quittent à la fin de l'année scolaire,

- M PFAD, de l'école Anatole France
- M. DE GREGORI, de l'école Ferdinand Buisson

Merci à tous les deux : ils ont contribué au bon fonctionnement de leur école, dans un climat toujours agréable.

Et nous serons heureux d'accueillir bientôt leurs remplaçants !



Information sur le collège Jean Moulin

Une première à Chaville, le 04 avril dernier, la FCPE a organisé une réunion d'information, de parents à parents, sur le collège Jean Moulin de Chaville. Près de 35 parents sont venus s'informer, discuter, et échanger de façon informelle, la plupart avec des enfants en CM2, et quelques uns avec des enfants plus jeunes. Pour les parents qui n'ont pas pu venir à cette réunion, et pour garder une trace écrite des échanges, voici ci-dessous, un bref résumé des informations qui ont été abordées.

Organisation générale du collège :

Pour cette année, il y a 619 enfants, dont 500 demi-pensionnaires.

Ils sont répartis en 5 classes de 6^{ème}, 6 classes de 5^{ème}, 6 classes de 4^{ème} et 6 classes de 3^{ème}. Il y a entre 25 et 30 élèves par classe.

La communication entre le collège et la famille est assurée à l'aide d'un carnet de correspondance, personnel à chaque élève.

Le collège est animé par une principale, Mme Clot-Ourghanlian, assistée d'une principale adjointe, Mme Cognacq.

La surveillance est assurée par 5 surveillants, présents en salle de permanence, dans les cours de récréation et à la cantine, sous le contrôle d'une conseillère principale d'éducation, Mme Guidon.

Organisation d'une journée type

La journée est divisée en 9 créneaux horaires, mais chaque enfant n'est bien sûr pas occupé au cours de tous ces créneaux le même jour. Les créneaux de début de journée, autour de midi et de fin de journée sont autant que possible dédiés aux enseignements optionnels.

- Cours : 8H25-9H20 puis 9H20-10H15 ;
- Récréation de 10H15 à 10H30 ;
- Cours : 10H30-11H25 puis 11H25-12H20 ;
- Cantine : de 11H25 à 13H45 selon les classes ;
- Cours : 12H55-13H50 puis 13H50-14H45 puis 14H45-15H40 ;
- Récréation de 15H40 à 15H50 ;
- Cours : 15H55-16H50 puis 16H50-17H45

A priori, les enfants ne peuvent pas quitter le collège pendant les heures où ils ont cours normalement, sauf si les parents les autorisent par écrit, en cas d'absence de professeur en fin de journée. Si les parents le souhaitent et le demandent, les enfants peuvent rester au collège, en salle de permanence, jusqu'à 18H.

Enseignement des langues

L'organisation de l'enseignement des langues au collège est assez complexe car il existe différents types de classes.

- Les classes « classiques » sont ouvertes à tous pour l'enseignement de l'anglais première langue (4H en 6^{ème} et 5^{ème} et 3H en 4^{ème} et 3^{ème}). En seconde langue, il est possible de faire de l'espagnol ou de l'allemand (3H par semaine).
- Les classes dites « internationales » en anglais sont ouvertes aux enfants bilingues (ou presque). Il y a environ 15 élèves par niveau, qui sont regroupés au sein d'une seule classe et « mélangés » avec des élèves d'une classe

« classique ». Il s'agit d'un enseignement payant, géré par une association de Sèvres.

- Les classes « bilangues », anglais + allemand, sont destinées aux enfants souhaitant faire de l'allemand ou aller plus vite dans l'apprentissage des deux langues. Compte tenu du rythme de travail plus soutenu dans ce type de classe (3H d'anglais + 3H d'allemand en 6^{ème} et 5^{ème}), il est préférable que l'enfant soit a priori capable de suivre ce rythme sans trop de difficultés. Pour s'en assurer, un test est organisé pour les élèves anglicistes qui souhaitent intégrer cette classe. Pour les élèves germanistes, leur admission est automatique car il n'y aura pas de classe d'allemand première langue.
- Les classes « européennes » débutent à partir de la 4^{ème}. Elles sont accessibles aux élèves ayant un bon niveau général et d'anglais à l'issue de la 5^{ème}. Ce niveau est évalué à partir de la moyenne générale d'anglais. Une bonne moyenne générale est aussi nécessaire car les élèves doivent pouvoir suivre un rythme d'enseignement plus soutenu. Ces élèves peuvent, s'ils le souhaitent et s'ils sont admis, intégrer par la suite une 2^{nde} européenne au lycée de Sèvres, et passer un bac européen.

Intégration des élèves arrivant en 6^{ème} : projet « vivre ensemble »

Un projet intitulé « vivre ensemble » fonctionne depuis plusieurs années au collège. Il consiste à accueillir les élèves de 6^{ème} indépendamment des autres niveaux, de façon à leur permettre de découvrir le collège, de les informer des règles de vie, de leur apprendre à se connaître et à connaître leur professeur principal. A cet effet, les élèves rentrent un jour avant les autres niveaux, soit le 04 septembre 2006 et sont regroupés avec certains de leurs enseignants, pendant 3 jours. Le début réel des enseignements est fixé au jeudi 07 septembre 2006.

Activités sportives

Les élèves font du sport 4H par semaine en 6^{ème} et 5^{ème} et 3H en 4^{ème} et 3^{ème}. L'enseignement est organisé sous la forme de cycles de quelques semaines d'un sport donné. Selon l'activité, les élèves se déplacent au gymnase situé en face du collège, ou au stade Jean-Jaurès, situé près de la gare Chaville-Vélizy. Les élèves se déplacent soit en bus, soit à pied.

Centre d'information et de documentation (CDI)

Le CDI contient des ouvrages et revues mis à disposition des élèves. Il est ouvert aux élèves qui peuvent consulter sur place, soit au moment de ma pause de midi (de 12H50 à 13H40) soit pendant les heures de permanence.

Orientation des élèves

Un conseiller d'orientation est présent au collège le jeudi après-midi. Il conseille les élèves et leur famille sur les orientations à prendre, notamment à la sortie du collège.

Voyages au cours de la scolarité

Il n'y a pas de voyages organisés pour toutes les classes car ils sont à l'initiative de chaque enseignant, en fonction de son projet pédagogique et de ses disponibilités. Certaines classes partent toutefois au ski (5^{ème} ou 4^{ème}), à l'étranger (classes européennes et internationales, classes d'allemand, classes de latin et de grec).

Stage en entreprise

Les élèves de 4^{ème} font un stage d'une semaine en entreprise. Le projet commence dès le début de l'année de 4^{ème} et fait l'objet de la recherche d'un lieu de stage, par l'élève ou sa famille. A l'issue du stage, l'élève rédige un rapport qui est corrigé et noté et est pris en compte pour les évaluations de 3^{ème}.

Prévention

Des sessions de prévention contre les conduites à risque (alcool, drogue, violence) sont organisées.

Les enfants sont également formés à la sécurité routière : ils passent ainsi deux brevets successifs, ASSR 1^{er} niveau (en 5^{ème}) et 2nd niveau (en 3^{ème}).

Restauration

La demi-pension fonctionne 4 jours par semaine. Les élèves vont manger en fonction de leur disponibilité. A priori, de 11H25 à 12H50 pour les 6^{ème} et 5^{ème} puis de 12H20 à 13H45 pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}. Toutefois, si des élèves sont contraints au niveau horaire par leur emploi du temps, ils sont prioritaires.

Les repas sont préparés par la cuisine d'un lycée de Boulogne Billancourt. La qualité des repas est considérée comme moyenne par les enfants.

Le paiement de la cantine se fait trimestriellement, sur la base d'un forfait, quel que soit le nombre de repas effectivement consommé. Il est possible d'obtenir une aide financière, sur demande de la famille.

Transports scolaires

Les élèves qui le souhaitent peuvent prendre le Chaville-Bus pour venir et repartir du collège. Cette année, des problèmes d'horaires ont largement perturbé ce service qui devrait mieux fonctionner l'an prochain (voir article plus loin).

Association sportive

Plusieurs activités sportives sont proposées aux enfants, animées par des enseignants, du collège, en dehors des heures de cours habituels. Une inscription de 23 € est demandée pour l'année. Les sports proposés sont :

- Volley-ball et basket-ball
- VTT
- Musculation
- Badminton et ping-pong

Foyer socio-éducatif

Des activités culturelles sont également proposées, par des enseignants ou des parents d'élèves (cotisation de 6 €, avec la photo de classe) ; ci-dessous, liste non exhaustive :

- Jeux éducatifs et maquettes
- Mathématiques
- Site Internet du collège
- Journal
- Hip-hop et chorégraphie
- Chorale et audio-visuel
- Prévention

Et n'oubliez pas la **journée Porte Ouverte du Collège**, qui se tiendra le **10 juin** prochain.

***Nous vous accueillerons avec plaisir
et répondrons au mieux à vos questions...***

Votre contact FCPE au collège : Alain Olivier 01 47 50 05 66

La FCPE vous informe sur la modification des rythmes scolaires



La FCPE a participé aux discussions en vue de la modification des rythmes scolaires à Chaville. Les discussions ont été nourries, car l'association recèle des avis différents qu'il importait de prendre en considération. Nous avons également tenu compte des recommandations des chronobiologistes, qui préconisent un rythme fondé sur une semaine de 6 (petites) journées pour le bien-être de nos enfants.

Le tableau ci-dessous résume l'essentiel des arguments, en faveur ou en défaveur des différentes positions possibles. Au final, la FCPE, en accord avec autres associations de parents, s'est prononcée pour la 4^{ème} solution qui, outre les avantages cités, est celle qui se rapproche du rythme auquel nous sommes habitués, ce qui aura donc peu d'incidence sur l'organisation de la vie familiale.

Rythme hebdomadaire	Avantages	Inconvénients
Rythme actuel : 4 jours et demi par semaine ; Avec environ 1 samedi sur 4 libéré	<ul style="list-style-type: none"> • Mercredi entièrement disponible pour les activités extrascolaires • Intérêt pour les parents d'aller chercher plus « tranquillement » leur enfant à l'école le samedi • Possibilité accrue de rencontres entre parents et entre parents et enseignants. • Rythme auquel nous sommes habitués 	<ul style="list-style-type: none"> • Lisibilité difficile, impossibilité d'anticiper • Les enfants qui fréquentent les centres de loisirs (ou autre structure péri-scolaire) le mercredi sont souvent fatigués • Organisation parfois complexe pour les parents séparés
Rythme de 4 jours par semaine ; Les mercredi et samedi sont non travaillés	<ul style="list-style-type: none"> • Implique un raccourcissement de la longueur des « grandes vacances » : favorise certains enfants qui « oublient » trop l'école pendant ces 2 mois • Facilite l'organisation des grandes vacances, qui est parfois complexe pour certaines familles • Réduction des coûts générés par la garde des enfants pendant l'été • Coût hebdomadaire inchangé 	<ul style="list-style-type: none"> • Rythme le plus éloigné du rythme biologique de l'enfant • Raccourcissement de la longueur des « grandes vacances » : cela pénalise les familles qui partent longtemps en vacances, voire les familles dont les parents sont séparés, et donc les vacances partagées
Rythme de 5 jours par semaine en remplaçant le samedi travaillé par le mercredi ; Tous les samedis sont libérés	<ul style="list-style-type: none"> • Rythme le plus proche de celui qui est préconisé par les chronobiologistes • Favorise les enfants dont les parents travaillent et qui sont accueillis dans une structure péri-scolaire (centres de loisirs) car ils peuvent dormir plus le samedi • Favorise les parents des mêmes enfants car le coût financier est moindre (sauf pour les parents travaillant le samedi) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite de redéfinir entièrement l'organisation de l'accueil des enfants hors scolaire : réduction des temps en centres de loisirs, déplacement des activités extrascolaires actuellement réalisée le mercredi matin au samedi matin. • Les enfants, qui ont actuellement la chance de « dormir » le mercredi matin, ne pourront plus le faire. Mais ils le feront le samedi matin.
Rythme de 4 jours et demi par semaine Avec 1 samedi libéré sur 2	<ul style="list-style-type: none"> • Mêmes avantages que la solution 1 • Meilleure lisibilité et anticipation plus facile • Moins de fatigue que pour la solution 1 • Coût hebdomadaire inchangé 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation parfois complexe pour les parents séparés • Diminue les vacances d'été de 2 jours et demi

En conséquence de ce nouveau rythme, la rentrée scolaire est avancée au **mardi 29 août 2006**

